« De l'engagement citoyen à l'action politique »
Octobre 2021

line.gerbovits@discri.be

En 2018, les populations de communes de la Province de Namur et de la Province du Luxembourg :

- Gembloux, de la Bruyère, de Jemeppe-sur-Sambre, de Rochefort dans la province de Namur,
- de Habay dans la province du Luxembourg,

sont interpellées par le sort de nombreuses personnes en transit dans leur commune.

Ces hommes et ces femmes, aux parcours aussi divers que variés,

- en provenance d'Érythrée, du Soudan, d'Éthiopie, de Somalie, de Lybie, d'Égypte, d'Afghanistan, d'Irak et de Syrie,
- passent la nuit sur les aires de parking et tentent de rejoindre l'Angleterre par camion.

Ielles ne sont que de passage et ne désirent pas rester en Belgique, ielles n'entrent pas dans les conditions de prise en charge des migrant·es demandeur·ses d'asile.

- Les citoyen·nes des communes évoquées font face à une situation humanitaire préoccupante.

- Grâce à l'appui d'associations actives sur le terrain, des initiatives commencent à voir le jour afin d'apporter des vivres et des vêtements. De quoi tenir le coup.

- On dénombre à ce moment-là entre 150 et 180 personnes de passage par jour sur la province de Namur et environ une 30taine sur la province du Luxembourg.

- Parmi elles, des mineur·es, certain·es non accompagné·es et des femmes, dont quelques-unes enceintes.

- L'hiver 2018-2019 finit par approcher, le Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur (C.A.I.) **est interpellé par les citoyen·nes.** Il entreprend dès lors de mettre en réseau les opérateurs au niveau de chaque commune et de faire le lien entre les initiatives existantes autour de Namur.

- Sept associations œuvrent désormais d'une même voix : le C.A.I., le GABS (Groupe d'Animation de la Basse-Sambre), le CIEP-MOC Namur, le RWLP (Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté), le CNCD 11.11.11. Namur, CEPAG-Afico et la régionale PAC de Namur.

- Elles sont rejointes par les collectifs citoyens.
  - *Ensemble, **ielles** sensibilisent le grand public,*
  - *informent les citoyen·nes et tentent d'aider chaque collectif dans ses besoins spécifiques en faisant le relais entre eux et les associations de terrain ou les pouvoirs locaux.*

- Octobre 2018 : 1ère interpellation politique du Gouverneur en province du Luxembourg, avec le Centre Régional d'Intégration du Luxembourg (CRILUX) et la COLUXAM (Coordination Luxembourgeoise Asile Migration).

- Décembre 2018 : la plateforme des 7 associations namuroises et des collectifs citoyens namurois interpelle le Gouverneur de la Province de Namur.

- Fin 2018 : le C.A.I. organise une réunion à Bruxelles avec la plateforme citoyenne BXL Refugees, le CIRE et la Ligue des droits humains. Objectif : partager leurs bonnes pratiques sur Bruxelles et analyser ce qu'il y aurait lieu de faire en Wallonie, de manière décentralisée et sur un territoire semi-rural.

- Mars 2019 : une lettre ouverte aux élu·es de tous les niveaux de pouvoir est envoyée pour demander que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités et soulagent les collectifs citoyens, fatigués de donner de leur temps et de leur argent depuis déjà un hiver. Cette lettre demande en outre, avec insistance, qu'un relais politique soit mis en place. Elle est portée par pas moins de 45 signataires, qui s'ajoutent aux collectifs et aux associations porteuses du projet.

COORDINATION WALLONNE DES COLLECTIFS ET ASSOCIATIONS EN SOUTIEN AUX MET

~ MIGRANT.E.S EN TRANSIT : LETTRE OUVERTE ~

Namur, le 8 mai 2019

Objet : Migrant.e.s en transit sur les zones d'autoroute en Wallonie : les collectifs citoyens veulent cesser d'exister ; aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités !

Citoyens, Citoyennes,
Sa Majesté Royale le Roi Philippe,
Sa Majesté Royale la Reine Mathilde,
Mesdames et Messieurs les Ministres fédéraux.ales et futur.e.s,
Mesdames et Messieurs les Député.e.s fédéraux.ales et futur.e.s,
Mesdames et Messieurs les Ministres wallon.ne.s et futur.e.s,
Mesdames et Messieurs les Député.e.s wallon.ne.s et futur.e.s,
Monsieur le Gouverneur de la Province de Namur,
Monsieur le Directeur Général de la Province de Namur,
Mesdames et Messieurs les Député.e.s Provinciaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.ères Provinciaux.ales,
Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
Mesdames et Messieurs les Échevin.e.s,
Mesdames et Messieurs les Directeurs.trices Généraux.ales communaux.ales,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.ères communaux.ales,
Mesdames et Messieurs les Président.e.s des CPAS,
Mesdames et Messieurs les Chef.fe.s de corps de la Police fédérale et des Polices locales,

- Fin novembre 2019 : une première rencontre s'opère entre les deux provinces et les interpellations politiques se multiplient, grâce à l'appui du CNCD, de la COLUXAM et du CRILUX.

- Plateforme namuroise : **réunions de coordination provinciale** avec les acteur·trices citoyen·nes et associatif·ves + **interpellations politiques** aux échelons locaux et provinciaux (via la motion de « commune hospitalière »).

- La Région wallonne est également interpellée afin que, à l'instar de la Région bruxelloise, elle **vienne en aide** à ce public dont les droits fondamentaux ne sont pas respectés et afin qu'elle **interpelle** tant le gouvernement fédéral que les pouvoirs publics locaux.

- La convergence des associations et collectifs actifs sur la question a mis en exergue la nécessité d'action de la part du monde politique afin qu'une réponse structurelle à la situation des migrant·es en transit soit officialisée.

- Fin 2019 : il apparait plus que nécessaire de s'organiser, de mieux distinguer les coordinations provinciales et wallonne, de se répartir les tâches si on veut aboutir à quelque chose de concret. Si le CRILUX et le C.A.I. peuvent respectivement s'investir dans le pilotage des actions sur leur province, il faut une énergie supplémentaire pour coordonner et piloter une coordination au niveau wallon.
- Le PAC Namur, en tant que régionale d'un mouvement d'éducation populaire présent sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, propose de jouer ce rôle de coordination, avec le soutien des CRI namurois et luxembourgeois ainsi que d'autres associations et collectifs.
- Janvier 2020 : suite aux interpellations politiques, les collectifs et associations, rejoints par la Plateforme citoyenne en Région wallonne, rencontrent les cabinets des ministres wallons Pierre-Yves Dermagne (ministre en charge du Logement et des Pouvoirs locaux) et Christie Morreale (ministre en charge notamment de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances).
- Entre-temps, la plateforme devient la Coordination wallonne des Collectifs et Associations en soutien aux personnes migrantes en transit, afin de représenter les collectifs et associations des 5 provinces concernées.

- Mars 2020, crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19 : la Coordination reste particulièrement active sur la question de l'urgence sociale (recherche de moyens financiers pour appuyer les collectifs, développement d'un plaidoyer pour l'ouverture d'abris de confinement auprès des pouvoirs provinciaux et locaux, participation à la task force wallonne d'urgence sociale coronavirus avec les CRI, le RWLP, la FDSS, la Fédération des CPAS et les relais sociaux).

- Enfin, en septembre 2020, les premiers actes politiques officiels sont posés : une circulaire régionale sur la situation des personnes migrantes en transit est envoyée à tous les pouvoirs locaux par l'administration wallonne. Le but : sensibiliser ces derniers à la situation de ces personnes vulnérables et les inviter à leur assurer à chacun·e un traitement digne, un accès aux droits fondamentaux et de garantir leur protection.

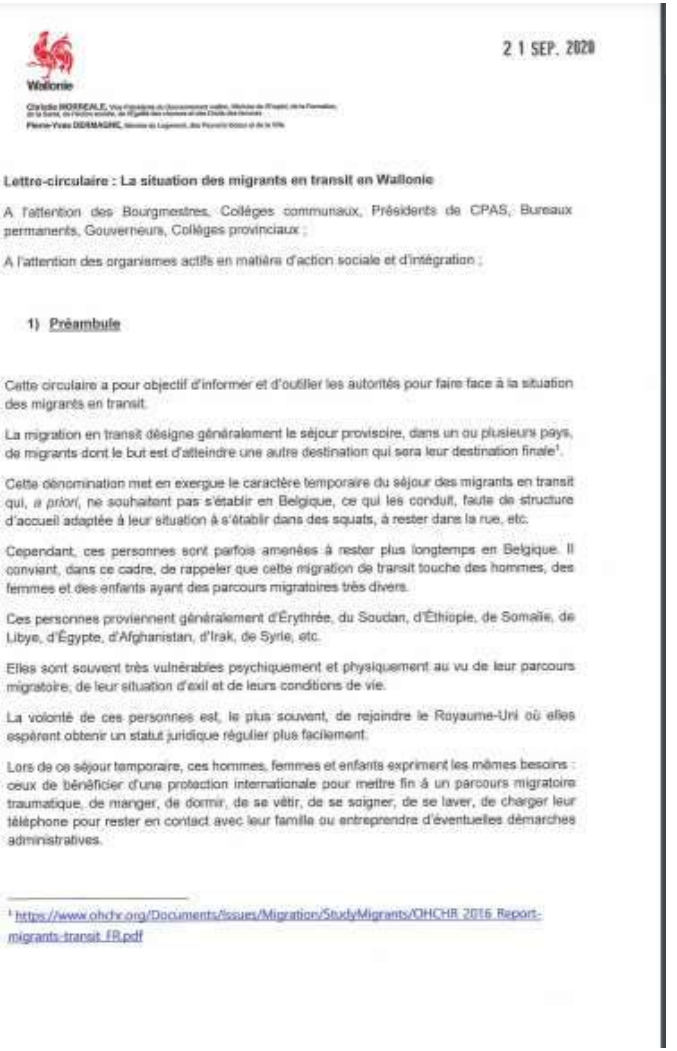

Wallonie

21 SEP. 2020

Christie MORREALE, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes

Pierre-Yves DERMAGNE, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville

Lettre-circulaire : La situation des migrants en transit en Wallonie

A l'attention des Bourgmestres, Collèges communaux, Présidents de CPAS, Bureaux permanents, Gouverneurs, Collèges provinciaux ;

A l'attention des organismes actifs en matière d'action sociale et d'intégration ;

1) Préambule

Cette circulaire a pour objectif d'informer et d'outiller les autorités pour faire face à la situation des migrants en transit.

La migration en transit désigne généralement le séjour provisoire, dans un ou plusieurs pays, de migrants dont le but est d'atteindre une autre destination qui sera leur destination finale[1].

Cette dénomination met en exergue le caractère temporaire du séjour des migrants en transit qui, *a priori*, ne souhaitent pas s'établir en Belgique, ce qui les conduit, faute de structure d'accueil adaptée à leur situation à s'établir dans des squats, à rester dans la rue, etc.

Cependant, ces personnes sont parfois amenées à rester plus longtemps en Belgique. Il convient, dans ce cadre, de rappeler que cette migration de transit touche des hommes, des femmes et des enfants ayant des parcours migratoires très divers.

Ces personnes proviennent généralement d'Érythrée, du Soudan, d'Éthiopie, de Somalie, de Libye, d'Égypte, d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie, etc.

Elles sont souvent très vulnérables psychiquement et physiquement au vu de leur parcours migratoire, de leur situation d'exil et de leurs conditions de vie.

La volonté de ces personnes est, le plus souvent, de rejoindre le Royaume-Uni où elles espèrent obtenir un statut juridique régulier plus facilement.

Lors de ce séjour temporaire, ces hommes, femmes et enfants expriment les mêmes besoins : ceux de bénéficier d'une protection internationale pour mettre fin à un parcours migratoire traumatique, de manger, de dormir, de se vêtir, de se soigner, de se laver, de charger leur téléphone pour rester en contact avec leur famille ou entreprendre d'éventuelles démarches administratives.

[1] https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/StudyMigrants/OHCHR_2016_Report-migrants-transit_FR.pdf

- Perspective d'un nouveau confinement + approche de l'hiver font craindre le pire aux collectifs et associations de terrain. La Région wallonne décide alors, le 21 octobre 2020, de débloquer une subvention exceptionnelle d'urgence humanitaire dans le cadre de la résurgence de la crise sanitaire à hauteur de 300 000 €.
- Versée à la Coordination wallonne des Collectifs et Associations en soutien aux Migrants en transit, cette somme permet de pallier aux besoins urgents des collectifs et associations : un logement, l'accès à l'aide médicale urgente, à de l'aide alimentaire, accès à l'eau, à l'électricité, à du matériel de protection, à des douches…
- La Coordination wallonne poursuit en outre sa veille sur la situation des différents collectifs en Région wallonne et la recherche de solutions locales et globales dans des dynamiques de partenariat avec les pouvoirs publics, les associations d'aide humanitaire et les collectifs de citoyens.

Seconde vague Covid-19 : nouvelles mesures sanitaires et de soutien au secteur socio-sanitaire et en Emploi en Wallonie

Publié le 21/10/2020

Face à la rapidité de la résurgence de l'épidémie, au-delà des nombreuses mesures déjà prises et du renfort des dispositifs en place, plus de 20 mesures transversales de lutte contre le covid-19 et de soutien au secteur socio-sanitaire sont aujourd'hui prises en Wallonie. Elles seront, pour la plupart, d'application quasi-immédiates. Parmi celles-ci, on retrouve notamment :

- Assurer l'accueil et l'hébergement d'urgence des personnes migrantes en transit :

La situation des personnes migrantes en transit, particulièrement en cette période de résurgence de la crise, tend à s'aggraver (manque de structures d'accueil, difficultés d'accès aux soins, …). La situation de ces personnes particulièrement vulnérables relevant également d'une urgence humanitaire, la Région a décidé d'intervenir en soutenant les forces vives engagées sur le terrain en leur faveur.

Une subvention exceptionnelle de 300.000 euros sera dès lors accordée pour coordonner les collectifs et les associations agréées ou venant en soutien aux migrants en transit en Wallonie.

- Mai 2021: Organisation de la campagne de vaccination avec le soutien des Collectifs citoyens, en collaboration avec le SPW action sociale, le cabinet de la Ministre Morreale et la délégation wallonne COVID-19 et le soutien des Centres Régionaux d'Intégration, des Relais Sociaux et la Fédération des Maisons médicales.

- Juin 2021: 2ème subvention exceptionnelle de 300.000€ dans le cadre de la crise sanitaire, attribuée au DISCRI, *Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie, pour la période de juillet à décembre 2021.*

COVID-19 - Coronavirus

29/04/2021 - Aides complémentaires

La Ministre Christie Morreale octroie de nouvelles aides complémentaires pour les secteurs de l'action sociale, de l'intégration et de l'égalité des chances, afin de faire face aux difficultés engendrées par le coût lié au respect des règles sanitaires en vigueur, à l'obligation d'adapter leurs pratiques et leurs infrastructures. Ainsi, un soutien forfaitaire leur sera octroyé dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions pour couvrir des dépenses de fonctionnement et d'équipement.

Un nouvel appel à projets aide alimentaire sera en outre prochainement lancé pour répondre aux besoins élémentaires et de première nécessité en augmentation depuis le début de la crise sanitaire Covid19.

Enfin, une aide exceptionnelle est allouée :

- à la coordination des collectifs et associations venant en soutien aux migrants en transit dans le but de répondre à des besoins humanitaires persistants ;
- et à l'organisme wallon d'interprétariat en milieu social, le SETIS wallon qui, notamment, accompagne un public en situation de vulnérabilité dans la démarche de vaccination.

Il y a aujourd'hui en Région wallonne plus de **35 collectifs/hébergements citoyens** (près de la moitié relevant des antennes régionales de la Plateforme citoyenne) présents dans plus de **37 communes**, accompagnant *en moyenne* près de **1000 personnes migrantes** en transit, encadrées par **plus de 1500 bénévoles citoyens**.

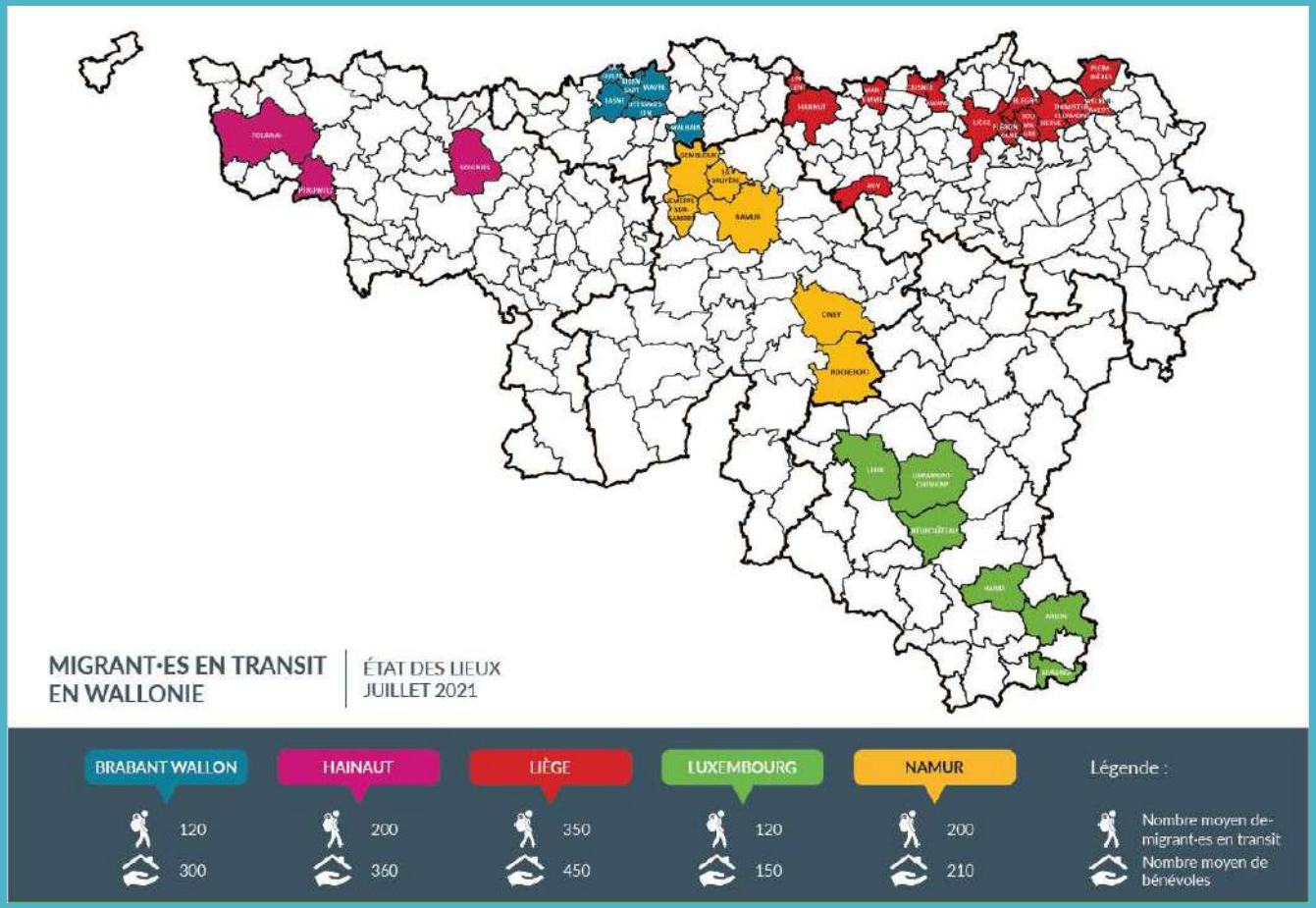

Sur les 300.000€ dépensés de la première subvention :

Le poste le plus important est celui de l'alimentation, suivi par celui des charges, suivi seulement par celui des loyers (de plus en plus pris en charge par les communes).

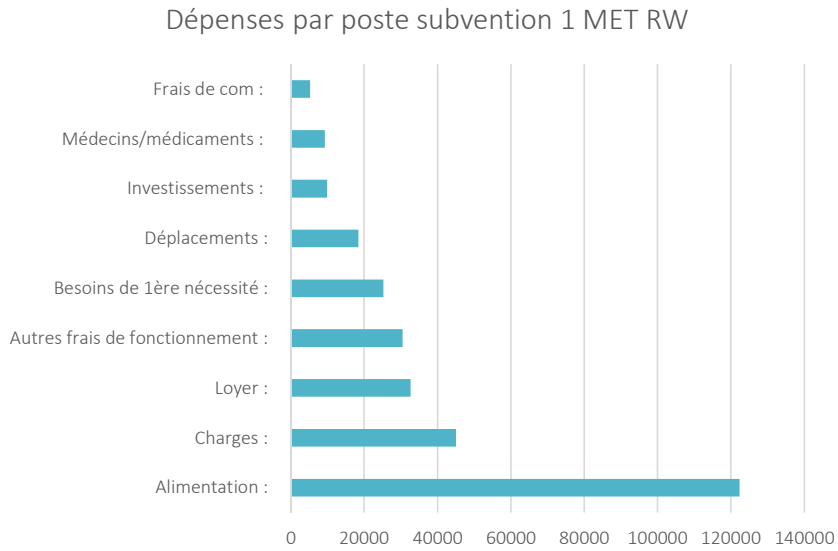

En conclusion, et à l'approche de l'hiver, le 4e depuis 2018,

La Coordination wallonne souhaite poursuivre son travail au bénéfice des collectifs citoyens et des personnes en migration qu'ils accompagnent, en :

- Sollicitant de la part de la Région wallonne la pérennisation de son soutien financier, au-delà de la crise sanitaire et à hauteur des besoins objectifs exprimés lors des 2 appels à projets ;
- Collaborant avec la Plateforme BELREFUGEES et ses antennes régionales ;
- Prolongeant et renforçant le lien avec les relais sociaux de Wallonie ;
- Amplifiant le soutien apporté aux ILI (Initiatives locales d'intégration), de manière à garantir aux personnes migrantes l'accès aux informations nécessaires concernant l'ensemble des droits et devoirs et les pistes possibles de solution ;
- Renforçant le rassemblement des CRI (Centres régionaux d'Intégration) autour de la thématique afin de favoriser le partage d'expériences des collectifs, les échanges de bonnes pratiques, de projets et de supports.
- Collaborant avec l'ensemble des communes et CPAS concernés, avec le soutien du Ministre des Pouvoirs locaux;
- Modulant la collaboration étroite avec les ONG actives sur le terrain (MSF, MdM, Croix-Rouge,…) ;
- Consolidant les relations avec les associations d'éducation permanente pour offrir à la population locale les clés de compréhension et de réflexion nécessaires (Mouvement PAC, Afico, Ciep/MOC…) ;

Informations complémentaires :

- Article du **PAC** relatant l'historique de la Coordination wallonne : https://www.agirparlaculture.be/la-population-fait-pression-et-gagne-dimportants-moyens-debloques-pour-aider-les-migrant%C2%B7es/

- **Lettre ouverte** de mai 2019 : https://www.pac-g.be/migrant%C2%B7es-en-transit-lettre-ouverte/

- **Circulaire wallonne** « migrant.e.s en transit » : http://actionsociale.wallonie.be/sites/default/files/20201001164241354.pdf

- Communications concernant les **subventions exceptionnelles** : La première https://www.uvcw.be/etrangers/actus/art-4835 et la seconde http://actionsociale.wallonie.be/actualites/coronavirus-COVID19

- **Vidéos** produites par le Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur et réalisées par Télévision du monde, l'une « De passage et bienvenus » en janvier 2020 https://www.cainamur.be/Je-suis-un-citoyen-solidaire.html et l'autre « Un devoir de solidarité » dans le cadre du Plan provincial et local d'intégration namurois en novembre 2020 : https://www.cainamur.be/Documentaire-sur-les-migrants-en-transit.html

- Séance d'information organisée par le **CRIPEL** : https://discri.be/laccompagnement-des-migrants-en-transit-une-coordination-wallonne-pour-epauler-les-associations-et-les-collectifs-de-citoyens/

- Webinaire du **CRESAM** : https://www.cresam.be/transmigrants-migrants-en-transit-refugies-en-errance-approches-plurielles-defis-majeurs/

Line.gerbovits@discri.be

Merci de votre attention !